

« Les policiers doivent être sécurisés juridiquement », exige le patron du syndicat Alliance

Fabien Vanhemelryck, patron d'Alliance, revient sur les nombreuses difficultés traversées par les policiers cette année, et les défis à venir pour la profession.

Par [Jean-Michel Décugis](#) Le 9 novembre 2023 à 07h22



Pour Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat Alliance, la loi de 2017 sur l'usage des armes par les policiers répond à un besoin de lutter contre l'augmentation d'infractions graves, comme les refus d'obtempérer. LP/Sébastien Roselé

Organisation des JO, polémique sur les tirs mortels de la police, sentiment de malaise dans les rangs... Les policiers bouclent une année difficile, marquée par les émeutes suite à la mort du jeune

Nahel tué par un des leurs. À la veille d'un congrès important, Fabien Vanhemelryck, le patron du syndicat Alliance, majoritaire chez les gardiens de la paix, livre son sentiment sur un avenir qui s'annonce encore compliqué.

Quels sont les enjeux syndicaux et sécuritaires de ce congrès exécutif ?

FABIEN VANHEMELRYCK. Il s'agit d'un comité directeur exécutif élargi et non d'un congrès. Nos délégués territoriaux de toute la France, outre-mer compris, sont conviés pour faire un point d'étape environ un an après les élections professionnelles. Nous allons évoquer la politique générale de notre organisation syndicale, le militantisme, la procédure pénale et l'article 144 du code de procédure pénale (détention provisoire), la politique sociale, la protection fonctionnelle, la qualité de vie au travail, la retraite et l'année 2024, avec l'organisation des [Jeux olympiques et paralympiques](#), notamment l'impact que cela va occasionner sur l'emploi de nos collègues. Des motions découleront de tous ces échanges. Un débat va également avoir lieu avec l'avocat Thibault de Montbrial [sur l'usage des armes](#), sa position sur l'article L-435.1 du Code pénal et ses préconisations éventuelles pour le préciser afin de mieux sécuriser juridiquement les collègues. Les policiers doivent être sécurisés juridiquement.

Les adversaires de cette loi de 2017 parlent d'un « permis de tuer » ?

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque

[Toutes les newsletters](#)

C'est de la mauvaise foi. Cette loi répond à un besoin de lutter contre l'augmentation de certaines infractions graves comme les [refus d'obtempérer](#) qui ont drastiquement augmenté, de 19 000 en 2012 à 26 000 en 2022, soit 27 % d'augmentation. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, l'usage de l'arme sur les véhicules en mouvement a baissé passant de 202 tirs en 2017 à 138 en 2022, soit une baisse de 32 %. Avant l'entrée de la loi, les mêmes tirs étaient en hausse, passant de 122 en 2015 à 137 en 2016.

C'est exact. L'année 2017 a vu 338 usages de l'arme en toutes situations mais depuis, le chiffre a baissé de 24,6 % entre 2017 et 2022.

On a constaté des dissensions ces derniers mois au sein du récent bloc syndical, qu'en est-il ?

C'est faux. Il n'y a aucune dissension au sein du bloc syndical, qui, je le rappelle, est historique ! Ce partenariat de 13 organisations syndicales a démontré toute sa pertinence et a permis d'obtenir une large majorité aux dernières élections professionnelles (49,45 % des suffrages). Le bloc est un partenariat et non un mariage. Nous sommes à l'unisson et combattons en commun notamment avec Unsa-Police sur des axes de politique syndicale primordiaux comme le protocole 2022, la réforme des retraites, les émeutes, les revendications autour des Jeux olympiques, la modification de l'article 144 du Code de procédure pénale ou l'action sociale. Le partenariat, je vous rassure, est bien ancré et il est solide. Vous avez pu constater de nombreux tracts ou communiqués de presse communs.

Vous avez soutenu la réforme de la police, comment se passe l'intégration de vos adhérents dans celle-ci ?

La réforme de la police nationale a été également votée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives mais cela n'est pas un blanc-seing. Cette réforme a évolué entre l'esprit initial et la version finale. Nous resterons attentifs et très vigilants sur les doctrines d'emploi pour toutes les filières métiers, [notamment en ce qui concerne « la police judiciaire »](#) qui traite le haut du spectre de la criminalité qui doit rester sur son cœur de métier. Plus globalement, il faut un véritable « plan Marshall » pour l'investigation et c'est notamment l'expression que seul Alliance a employé. Nous l'avons encore et encore affirmé lors de la dernière mission IGJ/IGA/IGPN sur la gestion des stocks de procédures.

« Notre position est claire, les collègues ont droit aux congés (lors des JO) »

Fabien Vanhemelryck

Le ministre de l'Intérieur exige que les policiers suspendent leurs vacances cet été lors des Jeux olympiques, ce qui provoque beaucoup de mécontentement dans les rangs.

Nous avons écrit au ministre de l'Intérieur le 27 septembre puis au Président du CIO le 24 octobre et enfin au Délégué interministériel aux Jeux olympiques pour leur faire part de nos revendications. Notre position est claire, les collègues ont droit aux congés. En parallèle, la mobilisation exceptionnelle des femmes et des hommes de la police nationale doit être reconnue au plus haut niveau dans un contexte géopolitique et sécuritaire que vous ne pouvez ignorer. Je ne vais pas faire ici le catalogue de nos revendications mais elles sont de plusieurs ordres (dispositif d'optimisation opérationnelle, heures supplémentaires défiscalisées, déplafonnement du compte

épargne temps, prime exceptionnelle, augmentation de l'allocation de maîtrise, ISSP, indemnité missionnelle, gardes d'enfants...) À engagements exceptionnels, reconnaissances exceptionnelles !

La menace terroriste est à son maximum, dans quel état d'esprit se trouvent les policiers ?

Les policiers sont confrontés à cette menace depuis des années, ils sont en première ligne, que ce soit dans la prévention avec le renseignement, dans l'intervention et dans la dissuasion par leur présence. Leur état d'esprit est clairement celui de répondre présent malgré, évidemment, les contraintes et répercussions familiales du fait d'un emploi encore plus compliqué. Cette élévation du niveau en même temps que la gestion des grands ou futurs événements sont éprouvants, d'autant que les forces de l'ordre sont aussi la cible de terroristes. Ils attendent évidemment des retours de leur administration par la reconnaissance de cet engagement et des risques accrus cela passe bien entendu par une augmentation de la prime de risques.

Plusieurs policiers sont passés récemment par la case prison pour des violences illégitimes. Le policier qui a tué le jeune Nahel est toujours incarcéré. Comment réagissez-vous ?

Pour nous [la détention provisoire](#) doit être exclue pour les policiers intervenants dans le cadre de leur fonction. Sur ce point nous sommes sur la même ligne que Frédéric Veaux, le directeur général de la police nationale (DGPN). Seul le contrôle judiciaire doit être appliqué. Les policiers ont toutes les garanties de représentations. Le nombre de policiers blessés augmente chaque année, plus de 12 000 cette année. Les policiers doivent donc faire usage de la force légitime quotidiennement sur le plan national. Un policier a une fraction de seconde pour réagir, il est tellement plus facile de

commenter et de refaire l'action tranquillement dans un fauteuil. Lorsque les policiers emploient la force, ils le sont contraints et évidemment que lors de cet usage cela peut provoquer, malheureusement, des blessures sur le mis en cause. C'est pour cela que le policier doit être sécurisé juridiquement dans son action. Cela passe aussi par la restauration de l'autorité des forces de l'ordre.

Certains prêtent à Alliance une proximité avec le Rassemblement national. Qu'en dites-vous ?

Alliance est un syndicat militant qui assume ses convictions et sa vision de la police nationale est de restaurer l'autorité des forces de l'ordre. Nous sommes la seule organisation visée par les anti-flics notoires car nous nous exposons. Notre seul parti est celui des policiers actifs et administratifs. Il est tellement plus simple voire simpliste de vouloir nous caser dans une catégorie. Nous sommes un syndicat libre, évidemment apolitique. Nous sommes résolument engagés, sans concession, dans la défense des forces de l'ordre quitte à déranger !

En faisant votre congrès à Perpignan, ville tenue par le RN, n'avez-vous pas peur de prêter le flanc à ces accusations ?

Le choix de la ville de Perpignan n'est pas lié à une couleur politique mais à des questions militantes et pratiques. Militantes car nous sommes dans un département qui mérite à deux titres notre présence : l'impact et le militantisme de notre réseau mais aussi les difficultés liées à la délinquance d'un département frontalier avec ce que cela engendre. De plus, de toutes les villes qui étaient prêtes à nous accueillir, le dimensionnement de la salle et les infrastructures proposées correspondaient à nos besoins.

Et pour conclure, nous avons organisé ces dernières années des congrès ou des comités directeurs partout aux quatre coins de la

France dans des villes pouvant mettre à notre disposition des prestations dignes de notre cahier des charges.